



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN

39^{ème} assemblée générale du 13 juin 2021

2021 : quelle orientation prendrons-nous ?

Cher adhérent, chère adhérente,

Lors de notre AG à Labruguière le 26 septembre 2020, nous vous avons demandé de vous exprimer sur le projet de LPO Occitanie et sur la position du conseil d'administration. Celle-ci était alors de se donner du temps pour prendre plus de recul.

Les résultats de ce vote avaient alors mis en avant l'incertitude d'une décision qui engage l'avenir de l'association.

Depuis, la LPO Occitanie a été créée fin 2020 sans la LPO Tarn, et puisqu'il ne peut y avoir deux LPO sur le même territoire (une LPO régionale et une LPO départementale), **nous devons décider si nous restons LPO en rejoignant la LPO Occitanie ou si nous refusons cette fusion avec comme conséquence la perte de notre affiliation à la LPO.**

Il revient aux adhérents de prendre cette décision sur l'orientation de l'association. **C'est pourquoi nous organisons un vote de principe à partir duquel nous engagerons les procédures pour respecter ce vote.** Par la suite, l'organisation d'un vote lors d'une assemblée générale extraordinaire entérinera de manière officielle cette orientation.

Comme cela avait été présenté à l'automne 2020, si la LPO Tarn rejoint la LPO Occitanie, la Délégation territoriale LPO Tarn (nouveau nom donné à notre association) traitera de toutes les missions de protection de la nature sur le département et pourra aussi s'investir sur des déclinaisons locales de projets régionaux. Les volets administratifs et financiers seront gérés par la LPO régionale. Faire le choix de rester affiliés à la LPO nous permettra de poursuivre les projets initiés par la LPO France (Refuges LPO, des Terres et des Ailes, etc.) et de conserver un poids et une influence forte dans notre département. Cependant, les incertitudes persistent, notamment sur la viabilité économique de la LPO Occitanie et l'investissement des administrateurs au niveau régional. Ce sont ces inquiétudes qui avaient motivé la décision du conseil d'administration de la LPO Tarn de ne pas rejoindre les autres LPO dans la création de la LPO Occitanie en 2020.

Le départ de Christophe Maurel, en tant que directeur, vers le CEN (Conservatoire des espaces naturels), fondateur et directeur historique du GOT puis de la LPO Tarn, change également la donne et les modalités concrètes des évolutions possibles de notre association. Nous le remercions pour l'énorme travail accompli pendant tout ce temps avec tous et garderons contact, mais les enjeux sont d'autant plus importants.

La situation en 2021 avec la création effective de la LPO Occitanie nous engage à prendre une décision sur l'avenir de notre association : rester LPO ou quitter le réseau.

Bien amicalement

Le conseil d'administration de la LPO Tarn

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez adresser vos demandes à e.haber@orange.fr.